



Le chef du  
Département de la  
santé et de l'action  
sociale

Av. des Casernes 2  
BAP  
1014 Lausanne

*Aux municipalités des communes  
vaudoises*

Réf. : 1.0 Communes VD

Lausanne, février 2012

**Programme cantonal de prévention du surendettement – permanence  
téléphonique INFO BUDGET 0840 4321 00**

---

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

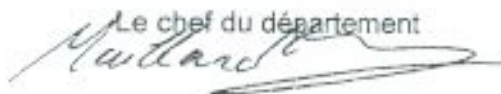
En février 2011, j'ai adressé un courrier à l'ensemble des communes vaudoises pour leur demander de participer à l'action de communication entreprise par mon département pour faire connaître la permanence téléphonique INFO BUDGET ouverte en 2009. Cette permanence est toujours en activité aujourd'hui. Bien plus, elle est une pièce centrale du programme de prévention du surendettement déployé dans le canton, puisqu'elle permet si nécessaire d'orienter les personnes qui appellent vers l'une ou l'autre des prestations qui sont offertes dans ce cadre, en fonction de leurs besoins. A ce titre, elle favorise donc une utilisation plus rationnelle des ressources à disposition.

Depuis son ouverture, la permanence INFO BUDGET a reçu de nombreux appels de personnes qui résident dans notre canton, le plus souvent alors qu'elles sont déjà endettées. En 2011, on enregistre en moyenne plus de 100 appels par mois, dont la plupart concerne avant tout des problèmes de dettes, de gestion de budget et de poursuites. Cette permanence téléphonique répond donc à un véritable besoin.

En 2012 comme en 2011, le surendettement reste un sujet de préoccupation pour les autorités du canton, en raison des conséquences financières qu'il entraîne pour les collectivités publiques et parce qu'il s'agit d'un risque qui peut concerner tout le monde. Dans ces conditions, je me permets de renouveler mon appel de février 2011 afin que vous acceptiez de continuer à faire partie du vaste réseau de partenaires, publics et privés, qui font connaître la permanence INFO BUDGET. Le 0840 4321 00 doit devenir un réflexe pour toute personne qui connaît ou pressent des difficultés avec son budget.

Vous trouverez dans cet envoi plusieurs supports destinés à faire connaître les différentes actions déployées dans le cadre du programme cantonal. Je vous saurais gré de les mettre à disposition du public qui fréquente vos locaux. En 2009, un ou plusieurs présentoirs cartonnés vous avaient été envoyés pour faciliter la diffusion de ces flyers. Si vous souhaitez recevoir des présentoirs supplémentaires ou tout autre matériel en lien avec le programme cantonal, vous pouvez nous adresser votre demande par e-mail à [info.spas@vd.ch](mailto:info.spas@vd.ch). Vous trouverez plus d'information sur le programme et les différentes actions qui le composent sur le site Internet [www.vd.ch/dettes](http://www.vd.ch/dettes).

En espérant que votre commune continuera à s'engager dans cette campagne et en vous remerciant par avance de votre précieuse contribution, je vous prie d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef du département  
  
Pierre-Yves Maillard

**Annexes :**

- Flyers Info Budget
- Flyers « Cours de gestion de budget »
- Flyers « Tout Compte Fait »
- Flyers « Conseils en gestion de budget »
- Affichette

**Copie à :**

- Union des communes vaudoises (UCV)
- Association des communes vaudoises (AdCV)
- Mesdames et Messieurs les Préfètes et Préfets du Canton de Vaud
- Service des communes et des relations institutionnelles (SECRl)